

## Communiqué de presse

# Mobilité durable : L'Union européenne et la Banque des Territoires soutiennent la décarbonation du tarmac de l'aéroport Marseille Provence

Marseille le 6 septembre 2024

**L'aéroport Marseille Provence engage la décarbonation de ses opérations aéroportuaires au sol. Ce projet sera financé à hauteur de 2 millions d'euros en quasi-fonds propres par la Banque des Territoires, à hauteur de 2,8 millions par la société Aéroport Marseille Provence, et bénéficiera de 2 millions d'euros en subvention par l'Union européenne, soit 6,8 millions d'euros d'investissement.**

Fort de son engagement dans la réduction de ses propres émissions de gaz à effet de serre, Aéroport Marseille Provence va plus loin en permettant à ses partenaires plateforme d'aller dans le même sens. Concrètement, les avions à l'arrêt ne seront plus obligés de garder leurs moteurs auxiliaires allumés pour être climatisés grâce à l'installation de huit PCA<sup>1</sup> sous les passerelles du Terminal 1. Les engins de pistes, aussi, pourront passer à l'électrique, grâce aux bornes de recharge mises en place sur 31 parking supplémentaires. « Ces équipements permettront de faire baisser la consommation de gasoil, de kérosène et donc de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Ce projet sera bénéfique pour la qualité de l'air à proximité de l'aéroport », Philippe Bernard, président du directoire Aéroport Marseille Provence.

La Banque des Territoires mobilise 2 millions d'euros en quasi-fonds propres pour accompagner ce projet d'un montant total de 6,8 millions d'euros. « En participant au financement de cette opération d'électrification d'activités aéroportuaires, la Banque des Territoires confirme son engagement pour accélérer la décarbonation des transports et plus largement participe à la transformation écologique et énergétique du pays, qui constitue l'un des enjeux majeurs de la Caisse des Dépôts » précise **Alexis Rouque**, directeur régional de la Banque des Territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le projet bénéficiera également de 2 millions d'euros de subventions alloués par l'Union européenne dans le cadre de son appel à projets « *CEF – Transport – Alternative Fuels Infrastructure Facility* » (AFIF). Il s'agit d'un levier mobilisé par la Commission européenne pour atteindre les objectifs fixés par le Pacte vert pour l'Europe en matière de mobilité verte et de transition environnementale. Pour cela, la Commission européenne s'appuie sur la Caisse des Dépôts, son partenaire dans la mise en œuvre en France de l'AFIF et bénéficie ainsi de l'expertise d'investisseur de long terme de la Banque des Territoires, qui, au travers de ses 37 implantations territoriales déploie les financements.

---

### À propos de l'Aéroport Marseille Provence (AMP)

Le site de l'Aéroport Marseille Provence regroupe aujourd'hui plus de 140 entreprises et 4 500 salariés dont 366 collaborateurs d'Aéroport Marseille Provence. Notre ambition est de développer un modèle aéroportuaire vertueux favorisant la connectivité, pleinement inscrit dans la préservation, l'attractivité et le *dynamisme économique de son territoire*. En France, nous sommes le 1er aéroport régional en fret et le 2ème aéroport régional en termes de trafic passagers. L'aéroport a accueilli 10.8 millions de passagers en 2023 (10, 1 millions en 2019).

### A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est un métier de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions :

---

<sup>1</sup> PCA : systèmes de climatisation au sol destinés à alimenter les avions en climatisation lors de leur temps au sol.

conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)



**Contacts presse :**

**Aéroport Marseille Provence (AMP)**

Rosalie Floutier : [rosalie.floutier@mrs.aero](mailto:rosalie.floutier@mrs.aero) - 07 79 61 01 22

**Banque des Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts**

Esther Even : [esther.even@caissedesdepots.fr](mailto:esther.even@caissedesdepots.fr) – 06 40 94 83 39

[@BdT\\_Paca](#)